

académie  
Montpellier



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Hérault  
éducation  
nationale

Service commun des  
personnels enseignants  
1<sup>er</sup> degré

Affaire suivie par :  
Florence BOUCARD  
04 67 91 52 72

courriel  
florence.boucard@ac-  
montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2

Montpellier, le mercredi 14 février 2018

L'inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de l'éducation nationale  
de l'Hérault

à

Mesdames et messieurs  
Les instituteurs et professeurs des écoles  
du département de l'Hérault  
**Pour attribution**

Mesdames les Inspectrices,  
Messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale  
**Pour information**

**Objet :** Liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction classe normale année 2018  
**Référence :** note de service à paraître prochainement  
**P. J. :** Dossier de candidature

**Rappel des conditions de recevabilité des candidatures :**

Conformément aux dispositions des articles 6 et 7 du décret n° 2001-1174 du 11 décembre 2001, modifié, les candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude doivent remplir l'une des conditions suivantes :

a) appartenir à un corps de catégorie A

\* de personnels enseignants de l'enseignement du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>nd</sup> degré

\* de personnels d'éducation ou à un corps de personnels d'orientation

\* de la filière administrative relevant du ministère de l'éducation nationale dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966.

**et justifier de façon cumulative :**

- de dix années de services effectifs en qualité de fonctionnaire titulaire dans un ou plusieurs des corps susmentionnés.
  - de l'exercice pendant 20 mois au moins, de façon continue ou fractionnée, au cours des cinq dernières années scolaires, une des fonctions de direction mentionnées à l'article 2 du décret du 11 décembre 2001, modifié ; en position d'activité ou de détachement.
- b) Avoir exercé à temps plein des fonctions de directeur adjoint chargé de SEGPA, de directeur d'EREA, de directeur d'ERPD, de directeur d'établissement spécialisé, ou de directeur d'école du 1<sup>er</sup> degré relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et justifier de cinq ans de services effectifs dans ces fonctions en qualité de fonctionnaire titulaire .

Les conditions de services sont appréciées au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Nouveauté campagne 2018 :**

Les agents pourront saisir leur candidature sur le portail agent SIRHEN du 15 février au 11 mars 2018.

Une plateforme d'assistance à l'utilisation du portail agent est mise en place :

1) par téléphone via le numéro vert 0800 100 600 du lundi au vendredi de 9H00 à 19H00

2) par mail : [sirhen-portail-agent@ac-toulouse.fr](mailto:sirhen-portail-agent@ac-toulouse.fr)

Cette information est également accessible sur le site intranet académique - ACCOLAD

: <https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/deroulement-et-evolutions-de-carriere/avancement-et-promotions/personnels-d-encadrement>

En même temps, les candidats transmettront **obligatoirement** à la DSDEN (Service des Personnels Enseignants – à l'attention de Florence BOUCARD) **pour le mercredi 21 février 2018 délai de rigueur par la voie hiérarchique**, et **en double exemplaire**, leur dossier de demande d'inscription renseigné (formulaire annexé à la note de service ministérielle visée supra à télécharger par le candidat) accompagné d'une fiche informatique individuelle de synthèse à demander auprès du Service des Personnels Enseignants.

**Tout dossier qui parviendra après cette date ne pourra pas être pris en compte.**

**Il est rappelé que les candidats doivent formuler des vœux les plus larges possibles, prioritairement hors académie et notamment dans les académies où demeurent le plus grand nombre de postes vacants après le mouvement des titulaires et l'affectation des stagiaires lauréats de concours 2018.**

Les candidats pourront solliciter un rendez-vous auprès du secrétariat des Inspecteurs d'académie, Inspecteurs pédagogiques régionaux établissements et vie scolaire – IA-IPR EVS – téléphone : 04 67 91 47 10 en vue d'un entretien.



Vincent STANEK  
L'Inspecteur d'Académie  
Directeur Académique des services  
de l'Education Nationale de l'Hérault

Vincent STANEK



**ANNEXE I**  
**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE**  
**DE PERSONNEL DE DIRECTION DE CLASSE NORMALE - ANNEE 2018**

**ACADÉMIE / ORGANISME:**

.....

NOM D'USAGE (en majuscules) : .....

M.  Mme

NOM DE NAISSANCE (en majuscules) : .....

Prénoms : .....

NUMEN : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... N° de téléphone personnel : .....

Adresse électronique : .....

Conjoint : profession : .....

lieu d'exercice : .....

Nombre d'enfants à charge : .....

Corps et grade d'origine : .....

Fonctions actuelles et date de nomination dans ces fonctions (\*): .....

Adresse administrative (nom de l'établissement, adresse, n° de téléphone, code établissement) : .....

**TITRES UNIVERSITAIRES ET DIPLÔMES PROFESSIONNELS (date d'obtention, section ou discipline)**

Titulaire du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS) : oui  non

(Si oui le joindre)

INTITULÉ	DATE D'OBTENTION
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

(\* ) Joindre obligatoirement les arrêtés rectoraux d'affectation provisoire dans des fonctions de direction ou les arrêtés rectoraux de nomination dans les emplois de directeur adjoint chargé de SEGPA, de directeur d'établissement spécialisé ou de directeur d'école du premier degré.



Avez-vous passé le concours de recrutement de personnels de direction ?      oui       non

Si oui, préciser la (ou les) année(s) : .....

Avez-vous été admissible ?      oui       non

Si oui préciser la (ou les) année(s) : .....

**Activités professionnelles actuelles** (*indiquer en regard les principaux projets menés à bien et les compétences acquises*)

**Postes et activités précédents** (*indiquer en regard les principaux projets menés à bien et les compétences acquises*)

**ENGAGEMENT**

Je m'engage à accepter le poste qui me sera proposé sous peine de perdre le bénéfice de l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'année 2018.

date :

signature :





**Avis du recteur ou de l'autorité compétente pour les personnels détachés**

- sur l'inscription sur la liste d'aptitude :  favorable  défavorable
- sur les types de postes demandés :  favorable  défavorable
- sur l'aptitude à exercer les fonctions de directeur d'EREA :  
 favorable  défavorable  sans objet
- sur l'aptitude à exercer les fonctions de directeur d'ERPD :  
 favorable  défavorable  sans objet

En cas d'avis défavorable, préciser les motifs :

Date et signature du recteur / de l'autorité compétente pour les personnels détachés (nom et qualité) :

